

<https://www.civils.defense.gouv.fr> : une adresse à suivre

Force Ouvrière FO est favorable à la politique de promotion du personnel civil qui commence, bien évidemment, par une politique des concours et des examens professionnels laquelle fait l'objet d'une communication moderne, efficace et complète.

Une fois ce constat posé, **FO DÉFENSE** se pose plusieurs questions :

- Le ministère des armées préconise une politique d'apprentissage forte. En cette période de COVID où les jeunes ont de réelles difficultés à trouver des stages, **FO** ne peut que se féliciter de cet engagement. **FO** espère qu'il se manifeste, à l'avenir, plus concrètement, par des actions concrètes des grands employeurs. Une politique d'apprentissage volontariste est un des éléments clés pour promouvoir cette politique de concours ;
- **FO** soutient les plans de recrutement à affectation locale, les plans de requalification de C en B tout ce qui permet aux agents de développer leur parcours professionnel. **FO** accompagne des agents et force est de constater que les directives ministérielles pour laisser les agents se préparer sont souvent occultés par certains employeurs ;
- **FO** pense que cette valorisation professionnelle doit s'accompagner par une réflexion large et globale sur la place du personnel civil au sein du ministère des armées. Les forts départs qui vont impacter l'ensemble de nombreuses filières peuvent laisser perplexes quand on voit, en parallèle, les plans de recrutement affichés au niveau ministériel.
- La pérennisation des compétences liée à nos cœurs de métiers dans les missions opérationnelles et des fonctions supports trouve, elle, sa solution dans un tout contractuel telle que le propose la loi de transformation de la fonction publique ?
- La solution est dans le développement des parcours professionnels pour tous. **FO** défend et promeut une valorisation de toutes les compétences des agents civils. C'est cette interdépendance qui va permettre d'assurer cette promotion de tous les personnels civils au sein de notre ministère des armées.
- **FO** ne peut donc que se féliciter de la création de ce site mais encourage les autorités de notre département ministériel à en tirer toutes les conséquences.
- Ce sont notamment ces combats que **FO DÉFENSE** va porter pour les prochaines élections qui doivent se dérouler en 2022.

Force Ouvrière FO demande la création d'un groupe de travail sur cette thématique.

PARIS, le 23 Février 2021 

